

Histoire de l'Académie royale
des sciences ... avec les
mémoires de mathématique
& de physique... tirez des
registres de [...]

Académie des sciences (France). Auteur du texte. Histoire de l'Académie royale des sciences ... avec les mémoires de mathématique & de physique... tirez des registres de cette Académie. 1758.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

SECONDE MÉMOIRE

SUR

*L'INOCULATION DE LA PETITE VÉROLE,**Contenant la suite de l'Histoire de cette méthode & de ses progrès, de 1754 à 1758.*

Par M. DE LA CONDAMINE.

L'ACADÉMIE m'a permis, en faveur de l'utilité publique, de faire imprimer mon premier Mémoire sur l'Inoculation de la petite vérole (lu dans cette assemblée il y a quatre ans & demi), sans attendre qu'il parût dans le recueil académique. L'importance de la matière en a multiplié les éditions en plusieurs langues. Il va paroître, avec un assez grand nombre de changemens & d'additions, dans le volume de nos Mémoires de l'année 1754, qui est sous presse *. J'ai profité, pour la révision que j'ai faite du mien, des avis que j'ai reçus à ma seconde lecture, dans nos assemblées particulières, & de ceux que j'ai tirés de plusieurs Savans étrangers, particulièrement de M. *Maty*, garde de la Bibliothèque du cabinet britannique, qui m'avoit fait l'honneur de traduire mon ouvrage en anglois.

Assemblée
publique du 15
Nov. 1758.

Mais comme de 1754 à 1758 l'Inoculation s'est introduite en divers endroits de l'Europe, qu'il a paru des ouvrages pour & contre, & que l'histoire de cette méthode s'est accrûe d'un grand nombre de faits nouveaux, qui ne pouvoient entrer dans mon premier Mémoire sans en changer la date, j'ai cru qu'il étoit plus à propos de faire de ces différens objets la matière d'un second Mémoire pour servir de supplément au premier.

Je rappellerai dans celui-ci des faits qui m'étoient échappés

* Le tome des Mémoires de l'année 1754 n'a paru qu'en 1759; ce Mémoire y étoit annoncé pour le volume suivant de 1755, qui n'a été imprimé qu'en 1761; mais on a jugé plus convenable de suivre l'ordre des dates, & de n'imprimer le présent Mémoire que dans le volume de 1758, année où il a été lu.